



CONGRES

CMF RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale Ordinaire

VOIRON 13 & 14 mai 2017



Assemblée Générale Ordinaire 2017

Ouverture de l'assemblée générale... Accueil et remerciements

Monsieur Jean-Luc COTTIN, Président de CMF Isère

Souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes à Voiron. Il remercie tous les bénévoles qui ont aidé dans l'organisation de cette manifestation et donne la parole à Robert COMBAZ.

Monsieur Robert COMBAZ, Président de la FMRA

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens

En ouverture de ce congrès, je voudrais que nous ayons une pensée toute spéciale pour nos amis musiciens disparus au cours de l'année, je vous demande d'observer une minute de silence.

Mesdames, messieurs, chers amis musiciens, je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte. Avant de développer notre ordre du jour, je voudrais saluer la présence de :

- Jean-Luc CARTONNET, Délégué Régional Isère SACEM
- Le retour de Véronique LENSKI

Je présente les excuses de :

- M. Jean-Pierre BARBIER, Député, Président du Conseil Départemental de l'Isère
- M. CURTAUD, Vice-président du Conseil Départemental de l'Isère
- Mme Michèle BONNETON, Députée de l'Isère
- Mme Marie-Hélène RIAMON, Conseillère Régionale
- M. Jean-Jacques BRODBECK, Président de la CMF

Dans cette période de renouvellement agité, la culture représente un socle solide auquel jeunes et anciens peuvent se raccrocher.

Malheureusement, l'impact positif de la culture dans la société n'est pas souvent reconnu par les politiques. Nous en avons encore un exemple probant en Rhône-Alpes, où malgré de nombreuses démarches, le Conseil Régional n'a pas daigné donner suite pour l'instant à nos demandes. Pourtant, les intentions de Monsieur WAUQUIEZ étaient de placer la culture au centre de ses préoccupations. Ce qui n'a pas empêché le Conseil Régional de diviser par deux sa subvention. Cependant, nous avons réussi à sauvegarder nos actions de formations de directeurs d'harmonie, ainsi que l'orchestre régional à plectres. Mais il n'y aura pas en 2017, de rencontre chorale sur le Répertoire Vocal Partagé. Nous avons déjà reçu plusieurs demandes de chorales, c'est pourquoi nous devons réexaminer ce sujet pour 2018.

Le rapprochement avec nos amis auvergnats se poursuit dans une ambiance cordiale. Un conseil d'administration inter-régional aura lieu dès la rentrée. Nous y débattons des modalités de rapprochement de nos fédérations.

Un grand événement aura lieu en 2018 : CMF Rhône-Alpes et CMF 74 accueilleront le Congrès National 2018 à EVIAN. Merci à nos amis de la Haute-Savoie d'avoir accepté la lourde charge de l'organisation de l'événement.

Avant de laisser la parole à mes collaborateurs, je voudrais ici les remercier pour tout le travail qu'ils font à mes côtés, afin de gérer au mieux CMF Rhône-Alpes.

Nous nous réjouissons du retour de Véronique LENSKI, notre secrétaire. Après des mois de dure convalescence, elle a repris son travail en mi-temps thérapeutique.

Je profite de cette tribune pour remercier nos secrétaires départementales que nous sollicitons souvent et qui font leur possible pour répondre à nos requêtes.

Quotidiennement, les bénévoles que nous sommes, se dévouent sans compter, au service de nos associations pour les animer, les soutenir et entretenir ainsi le dynamisme de nos 545 sociétés musicales Rhône-Alpes.

Je vous remercie de votre attention et vous propose d'écouter, sans plus attendre, le rapport d'activités présenté par notre secrétaire général.

C'est le Département de l'Isère qui accueille cette année la CMF-Fédération Musicale Rhône-Alpes pour son assemblée générale. C'est la ville de VOIRON située à 25 km de Grenoble qui nous accueille aujourd'hui.

Un petit retour sur l'assemblée 2016, organisée par la Fédération Musicale de la Loire, à FEURS. Remercions son Président et toute son équipe pour la parfaite tenue de cette assemblée générale.

Comme de coutume, rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quitté cette année après avoir consacré du temps au service de nos sociétés et de leurs fédérations.

Le bilan de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, c'est avant tout le travail du conseil d'Administration et de la commission technique, qui, durant l'année s'efforcent de répondre aux attentes des musiciens et proposent, tout au long de l'année, des activités, des formations, des stages, des examens et concours. Vous en aurez le détail dans quelques minutes avec le rapport technique.

Pour conduire à bien tous ces projets, de nombreuses réunions sont organisées toute l'année tant avec les membres du conseil d'administration que des membres du Comité technique. Notre Président, élu Vice-président de la CMF, est actif sur tous les terrains, auprès des instances musicales et administratives, pour porter haut et fort le dynamisme de notre fédération.

Ce rapport d'activités permet de faire un bilan sur tout ce qui s'est déroulé entre deux assemblées générales. Précisons une nouvelle fois la composition du bureau :

- Président : Robert COMBAZ
- Président adjoint : René FEYEUX
- Vice-présidents : chaque président de chaque fédération départementale
- Secrétaire général : Hervé ARGENTIN
- Secrétaire adjoint : Nicolas POMMARET
- Trésorier général : Jean-Marc ROZIER
- Trésorier adjoint : Mario ANTONIAZZI
- Membres d'honneur : Joseph LANOVAZ, Roger PRAJOUX

Le conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises les 24 septembre à Quincieux et le 21 janvier à La Bridoire

Voici l'effectif de la Fédération musicale Rhône-Alpes, tel qu'ils nous ont été transmis par les différentes fédérations départementales :

	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Fédération Musicale de l'Ain	91	91	90
Fédération Musicale de l'Ardèche	34	34	32
Fédération Musicale de la Drôme	34	31	29
Fédération Musicale de l'Isère	69	56	54
Fédérations Musicale de la Loire	84	90	83
Fédération Musicale du Rhône	128	126	135
Fédération Musicale de Savoie	22	15	15
Fédération Musicale de Haute-Savoie	111	109	107
TOTAL	573	552	545

Le tableau suivant nous permet de répartir les sociétés par type :

	2015/2016	2016/2017
Harmonie	261	273
Écoles de musique	105	111
Chorales	42	39
Batteries-fanfares	68	62
Fanfares	12	18
Orchestre d'accordéon	10	9
Orchestres symphoniques	10	8
Sociétés de trompes de chasse	3	3
Orchestres à plectres	6	6
Groupe folklorique	1	1
Brass band	8	9
Banda	2	3
Ensembles divers	22	8

Cela représente pour la région Rhône-Alpes :

- 545 sociétés
- 15 857 musiciens
- 22 254 élèves
- 2 651 concerts

Notre fédération, c'est aussi

- CMF-réseau qui permet à chaque société de s'inscrire directement sur le réseau Opentalent et d'être en liaison plus direct entre la CMF et ses adhérents.
- C'est aussi et surtout toute la partie technique que Alex ROSIER vous présentera dans quelques minutes.

Pour mener à bien tous nos projets pédagogiques, notre fédération régionale, comme les fédérations départementales, ont besoin de subventions de la région ou des départements. Aujourd'hui ces subventions sont, dans l'ensemble, en baisse et il est très difficile de pouvoir assurer les mêmes prestations auprès de nos adhérents, ce que nous regrettons vivement. Que nos élus méditent sur une phrase de NIETZSCHE qui dit : « La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil »

Il faut, malgré cela, rester motivé pour assurer un travail en profondeur et apporter à nos sociétés un apport technique qui leur permettent d'assurer, dans les villes et villages de notre région, des concerts et prestations de qualité et d'être toujours présents dans les nombreuses manifestations organisées par les mairies.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

Le rapport financier est consultable au sein de chaque fédération musicale départementale.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

 Cotisation CMF Rhône-Alpes

La cotisation est maintenue à 23€

 Rapport des vérificateurs aux comptes
par Joël COSTE & Bernard GLANTZLEN

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé le 10 mai 2017 au siège social de la Fédération Musicale Rhône-Alpes 235 rue Vendôme à Lyon, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2016 (du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016).

Le Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, assisté du Trésorier Général à mis à notre disposition tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2016.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

I) Activités des 7 départements de notre Région

➤ AIN

Le département de l'Ain a mis en place :

- 4 stages, définis en trois niveaux. Le niveau A dirigé par Armelle CORDONNIER, le niveau B avec comme sujet « De la musique traditionnelle à nos jours » et dirigé par Maxime ANDRE et enfin le niveau C, stage d'orchestre « Tour du monde en 80 minutes » pour l'orchestre Junior des Harmonies de l'Ain sous la direction de Martial RENARD. Nouvelle formule pour le stage de Batterie-Fanfare, qui peinait à recruter des musiciens sur une semaine complète. Les 17 participants ont pu travailler la technique instrumentale, encadrés par 3 professeurs. Ils ont également pu participer à une répétition de l'Orchestre Départemental des Batterie-Fanfars de l'Ain, sous la direction de Joseph BARBOSA.
- La fédération de l'Ain dispose de trois orchestres : L'Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain sous la direction de Martial RENARD. L'Orchestre des Harmonies de l'Ain : Directeur artistique : Vincent LAIBE avec pour projet « Musique et Danse s'en mêlent ». Au programme, des ballets classiques, mais également des pièces originales pour orchestre d'harmonie, chorégraphiées par les professeurs, Tiffany SIALELLI et Flora VAUCHER. Outre cette prestation, l'orchestre s'est produit à quatre reprises depuis juin 2016. Enfin l'Orchestre départemental de Batterie-fanfare de l'Ain.
- Les examens départementaux ont réuni en 2016, en formation musicale et instruments, 377 candidats en fin de 1^{er} cycle, et 111 en fin de 2^{ème} Cycle.
- La 4^{ème} édition du « Concert des Jeunes Talents », a eu lieu le 25 Juin 2016, dans le très bel auditorium du Conservatoire à Rayonnement Communal de Bellegarde-sur-Valserine. 9 lauréats des examens départementaux de fin de 2^{ème} cycle sont venus, seuls, en famille, ou avec des amis, interpréter leur projet artistique.

➤ DROME

- La CMF Drôme - Fédération Musicale de la Drôme a organisé ses examens de formation musicale et instruments pour les fins de 1^{er} & 2^{ème} cycle.
- La CMF Drôme a permis aux musiciens de Batterie – Fanfare d'avoir deux week-ends de formation sous la direction de Cyril MONTEIL et d'une équipe pédagogique. Elle a participé également à la formation des musiciens de l'orchestre à plectres de la région Rhône-Alpes.
- Enfin l'Orchestre d'Harmonie Départemental a travaillé toute l'année à raison d'un dimanche par mois sous la direction de Vincent DUMAS. Cet orchestre a regroupé 45 musiciens jeunes et moins jeunes venant de plusieurs orchestres de notre département. Il a pu se produire lors de 5 concerts à travers notre département.

➤ ISERE

La CMF Isère a organisé :

- Le Centre de Loisirs musical à Jardin : 60 enfants durant trois semaines en juillet 2016 pour la 33^{ème} année du centre.
- Un Stage d'orchestre d'harmonie et un Stage de direction d'orchestre à La Côte St André dans le cadre du Festival Berlioz du 12 au 20 août 2016 + 28 août. Stage en partenariat avec les musiciens de l'EnVI (**Ensemble à Vents de l'Isère**). Les stagiaires (à partir du 2nd cycle) ont pu jouer 2 fois en concert avec les musiciens du Festival Berlioz (ouverture à Sassenage et clôture à la Côte St André). Répertoire autour du thème du festival : « Berlioz au bal des sorcières ».
- La rencontre des orchestres juniors de la Fédération à Allevard le 9 avril 2017. Les orchestres cadets et juniors des sociétés ou écoles adhérentes de l'Isère se sont réunis le temps d'une journée. Prestation libre commentée devant un jury puis programme commun pour le final.
- Les évaluations fédérales à Voiron le 15 avril 2017 : +/- 60 élèves en FM et 80 élèves en instrument provenant des écoles de musiques adhérentes.

- Le séjour musical au centre de vacances Les Girards à Lans en Vercors du 16 au 23 avril 2017. Près de 60 jeunes âgés de 9 à 25 ans se sont retrouvés pour passer 8 jours dans le parc naturel régional du Vercors avec en point d'orgue deux concerts sur le thème de l'ESPACE, un 3^{ème} concert le 14 mai 2017 pendant le congrès CMF Rhône-Alpes.
- Trois Festivals de groupement fédéral : Secteur Vienne Nord Isère, Secteur Hector Berlioz Pays Roussillonnais, Secteur Haut Grésivaudan Chartreuse.

➤ LOIRE

Résumé des activités techniques menées par la CMF Loire

- La formation : 2 stagiaires du nord du département ont été suivis dans le cadre des actions du « parcours personnalisé d'aide à la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux ».
- Lors du dernier Congrès de la CMF Rhône-Alpes à Feurs les 4 et 5 juin 2016, s'est déroulé un Colloque sur le thème « **Partenariats existants, possibles et souhaitables entre les établissements d'enseignements artistiques, les sociétés musicales amateur et les collectivités territoriales** ». Sont intervenus comme invités : Boris DAMESTOY (CRR Saint Etienne), Jean Pierre PRAJOUX (Brignais), Éric BERNOUX (Saint Priest en Jarez) et François JOURNET (CEFEDM).
- L'opération « Sainte Cécile », a pour but d'assurer la promotion des sociétés musicales du département par la mise en place d'événements festifs, de qualité et ayant vocation à être médiatisés. Elle a été un succès en 2016 et sera reconduite en 2017.
- Plusieurs réunions de la commission Artistique et Technique ont permis de concrétiser des propositions concernant la formation et l'information des chefs mais aussi des dirigeants de société ainsi que la mise en place d'un nouveau dispositif d'Accompagnement des Projets Artistiques Musicaux de qualité (DAPAM). Tout cela sera opérationnel en 2017.

➤ RHONE

La CMF Rhône-Grand Lyon a organisé :

- 2 festivals organisés en 2016 avec la participation de 15 sociétés musicales.
- 2 Colonies musicales, sous la direction musicale de Thibaut PERRON, au Lac des Sapins de Cublize. Thème musical : « Les moyens de transport ».
- Séjour Musical'été, sous la direction musicale de Pierre Adrien THEO, à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie. Thème musical : « Cabaret » avec la construction d'un spectacle de A à Z. Une initiation à la direction a été proposée par Pierre Adrien THEO.
- L'Orchestre d'Harmonie du Rhône a interprété les œuvres du DADSM 2016, les 24 et 25 septembre à Quincieux, avec les formateurs, Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel. A noter que l'OHR, représentera la France au prochain Concours International de Kerkrade en juillet 2017 (Pays-Bas).
- Pour sa 5^{ème} saison, un stage pour la classe d'orchestre a été proposé sur 4 jours du 20 au 23 octobre au centre « Vallée Bleue » à Montalieu-Vercieu qui a accueilli 28 jeunes.
- 4 musiciens ont participé au stage de BF organisé par l'UFF Rhône Alpes en décembre à Tartaras.
- 2 Brass Band ont concouru à Lyon pour le Championnat de France de Brass-band organisé par la CMF. En division Excellence, le Brass Band de Lyon a obtenu un 1er Prix, mention très bien ; il accède maintenant à la division_Honneur. En 2^{ème} division, Brassaventure a obtenu un 2^{ème} prix.
- Sous la direction de Thibaut PERRON et Vincent LAIBE, l'Orchestre Junior Départemental accueille une soixantaine de jeunes de 15 à 25 ans. Avec un répertoire approprié, il s'est produit à l'auditorium de Lyon le 19 février à l'occasion du championnat de France de Brass Band.
- Le stage de direction se déroulera sur 5 jours (mars-mai) avec Pierre-Adrien THEO aidé de Rodolphe SAINT-POL et Arnaud CAUMEIL. 11 stagiaires pourront bénéficier d'outils de travail concrets afin de construire et faciliter les différentes situations de direction d'ensemble. Un travail sera fait avec un soliste, Guillaume DIONNET, tuba solo à l'ONL. Un orchestre éphémère sera créé pour l'occasion afin de mettre les stagiaires en situation de direction.

➤ **HAUTE-SAVOIE**

- En juin et juillet 2016 se sont déroulés les festivals du Chablais, du Faucigny, du Genevois et des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie.
- Stages : Stage musical du Mont-Blanc à St-Gervais du 11 au 20 août 2016, sous la direction de Pierre LANFREY. Ce stage d'orchestre d'harmonie s'adresse aux musiciens de niveau fin 2ème cycle/3ème cycle. Stage de Tambour à Douvaine le 5 novembre 2016 : stage ouvert à tous les percussionnistes du niveau « débutant » à « confirmé », de tout le département. L'encadrement a été assuré par la Fédération des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie. Stages musicaux fédéraux du 17 au 22 avril 2017 : stage pour les instrumentistes de niveau fin 1er cycle/début 2ème cycle dans les fédérations du Chablais, Faucigny et du Genevois soit un total de 200 stagiaires.
- En partenariat avec le Conseil Savoie Mont-Blanc, dans le cadre du 600ème anniversaire de l'élévation du Duché de Savoie, l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie a organisé un concert exceptionnel dans la salle « La Grange au Lac » d'Evian-les-Bains le samedi 3 décembre 2016. Pour célébrer cet anniversaire, le Conseil Savoie Mt Blanc a choisi une pièce de Jan VAN DER ROOST : « Poème montagnard ». Sont intervenus au cours du concert : l'Orchestre d'Harmonie du CRR d'Annecy, dirigé par Mr Jean-Paul ODIAU, l'Orchestre à vent du Mt-Blanc (orchestre de l'UFM74) et Mr Guillaume COTTET-DUMOULIN, trombone solo de l'Orchestre de Paris qui a interprété le concerto pour trombone de GRONDAHL accompagné par l'Orchestre à Vent du Mt-Blanc. Profitant de la venue de Mr COTTET-DUMOULIN, l'UFM 74 a organisé une master-class de trombone, ouverte à tous les trombonistes du département, le 3/12/16 matin. Tous les trombonistes présents à la master-class ont exécuté une pièce pour l'ouverture du concert.
- En juin 2016 : examens de formation musicale et instrumentale fin 1er cycle dans les trois fédérations. En avril et mai 2017 : examens de formation musicale et instrumentale fin 2ème cycle.
- 6 mai 2017 à Bernex : rencontre annuelle des Orchestres Juniors du Chablais.

2) Activités technique menées par la CMF Rhône-Alpes

➤ **Certificat Régional d'Etudes Musicales**

Ce Diplôme de Fin d'Etude est organisé toutes les années par CMF Rhône-Alpes. Jusqu'en 2016, cet examen était centralisé dans un des départements adhérents. Cependant vu le nombre décroissant des candidats et le prix croissant de l'organisation, le CA de la CMF Rhône-Alpes a décidé qu'en 2017, ce sera un jury régional qui se déplacera dans les départements présentant des candidats. Deux départements ont organisé les épreuves du CREM : L'Ain le 8 avril et l'Isère le 15 avril.

16 candidats se sont présentés. 3 de l'Ain, 3 de la Haute-Savoie et 10 de l'Isère. A ce jour je ne dispose pas des résultats. Nous vous les communiquerons ultérieurement.

Deux représentants du comité technique Rhône-Alpes se sont déplacés aux épreuves à Voiron : Rodolphe SAINT POL et Yannick VANDINI. Qu'ils en soient remerciés.

➤ **Concours Excellence** Pas d'examen en 2016.

➤ **CRDSM**

Le CRDSM a lieu tous les deux ans. La prochaine épreuve aura lieu cette année avec admissibilité en octobre et admission en novembre.

Œuvres de direction

Sanuki Rhapsody de Kumiko TANAKA (Editions Robert MARTIN) pour le filage.

Et ***Adagio of Spartacus and Phrygia*** d'Aram KHATCHATURIAN (Editions BERIATO) et ***Les Templiers*** de Marcel CHAPUIS (Editions Pierre LAFITAN) pour le travail d'orchestre.

Les inscriptions sont en cours.

Le lieu des épreuves d'admissibilité sera choisi en fonction des candidats. Pour l'épreuve d'admission, nous attendons l'accord de l'Harmonie d'Eybens.

➤ **Championnat de Brass Band**

Cette année le championnat de Brass Band 2017 a eu lieu à l'Auditorium Maurice RAVEL de Lyon les 18 et 19 février 2017. Voici les résultats des Brass Band Rhônealpins :

Sociétés	Fédérations	Niveau	Prix
Brass Band « Gouttes de Cuivres »	AIN	2 ^{ème} Division	1 ^{er} Prix
Brassaventure	RHONE	2 ^{ème} Division	2 ^{ème} Prix
Brass Band Loire Forez	LOIRE	2 ^{ème} Division	2 ^{ème} Prix
Brass Band « Accords »	ISERE	1 ^{ère} Division	1 ^{er} Prix mention Bien
Brass Band de Lyon	RHONE	Excellence	1 ^{er} Prix mention Très bien

➤ **Formation des directeurs d'harmonie**

- Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 8 stagiaires : DELAY Mickaël et FLOQUET Pierre-André (38), CARLIER Catherine (42), PLASSARD Florent, RIVIER Bertrand, SZOSTECK Jean-Paul et TOURASSE Arnaud (69), CAPARROS Thierry (74) ont participé aux 4 premiers week-ends de travail :
 - Janvier 2017 à HEYRIEUX (38)
 - Février 2017 à LA TALAUDIERE (42)
 - Mars 2017 à LA ROCHE-sur-FORON (74)
 - Avril 2017 à HEYRIEUX (38)
- Avant de terminer avec le dernier week-end
 - Septembre 2017 à EVIAN (74)

Le travail avec orchestre s'appuiera sur les œuvres de direction pour le CRDSM.

➤ **Concours Batteries Fanfares Inter Fédération**

Ce concours qui a lieu tous les deux ans aura lieu le week-end prochain (20 et 21 mai 2017) à Belleville-Sur-Saône et organisée par la société locale : « La Salamandre » 9 sociétés y participeront : La Vaillante de Juliéas, L'Alerte de Replonges, La Corneille Rambertoise, La BF Départementale de l'Ain, La Fraternelle de St Gorges d'Espéranche, L'Echo des Roches St Sorlin en Bugey, La Renaissance de St Laurent de Mûre, L'ULR Fanfare St Just St Rambert, La Renaissance de Domancy St Gervais. 3 autres sociétés participeront uniquement au festival : l'Echo de la Sevenne de St Just Chaleyssin, La Jeunesse Ansoise, et La BF des Sapeurs-Pompiers de La Voulte sur Rhône.

La musique de la Légion Etrangère donnera un concert le samedi soir, et animera le festival dimanche.

En conclusion je voudrais signaler que des discussions sont engagées avec l'Auvergne afin de présenter pour 2018 un projet commun d'orchestre régional d'harmonie. De plus il est à noter que la formation chorale qui a été supprimée par faute de moyens, pourrait revoir le jour, puisqu'elle est demandée par plusieurs chorales. Enfin j'adresse mes sincères remerciements aux différents responsables techniques et administratifs, aux présidents de chaque département pour ce qui est fait au sein de nos Fédérations.

Je vous remercie de votre attention

AIN	MORANDAS Patrice
ARDECHE	DUCOL Laurent
	POMMARET Nicolas
DROME	BRESSY Pierre
ISERE	
LOIRE	MURE Jean
	MOULIN Georges
RHONE GRAND-LYON	FEDY Yves
	LEOS Claude
HAUTE-SAVOIE	BONDAZ Dominique
	D'AMICO Gabriel

Tous les candidats ont été élus au conseil d'administration à l'unanimité

- 1/ L'exercice 2016 relatif aux contrats d'assurances des sociétés adhérentes a dégagé un intéressement de 7135,95 € pour CMF Rhône-Alpes correspondant à 5% des primes perçues. Ce taux pourrait évoluer à 6% en 2017 et 7% en 2018...
-
- 2/ Situation des contrats d'assurances 2017 : 427 contrats enregistrés au 9 mai, soit :
 - o Ain : 73
 - o Ardèche : 24 dont 2 contrats en cours
 - o Drôme : 28 dont 1 sans adhésion CMF
 - o Isère : 40 dont 1 en cours sans adhésion CMF
 - o Loire : 67 dont 1 contrat en cours et 7 sans adhésion CMF
 - o Rhône : 111
 - o Haute-Savoie : 73 dont 6 sans adhésion CMF
 - o Groupe individuel : 11 dont 2 adhésions CMF en cours
-
- 3/ **NOUVEAUX AVANTAGES pour les titulaires de CMF Licence** (tous les membres enregistrés dans une société musicale fédérée) :
 - o Une réduction de 10% sur toutes les offres d'assurances
 - o **Pour votre voiture** : une assistance 0 Km, le tarif bonus préservé même en cas d'accident responsable, etc...
 - o **Pour votre logement**, locataire ou propriétaire : des garanties très larges valeur à neuf, assistance, dépannage...
 - o **Pour vos instruments** non couverts par votre société : une offre jusqu'à 20 000 €, une offre personnalisée pour les instruments d'exception au-delà de 20 000 €, y compris en transport.
 - o **Pour votre santé** : une mutuelle conçue pour les retraités avec une garantie à vie sans augmentation liée à l'âge, des tarifs très avantageux pour les couples, des remboursements élevés, de larges prises en charge pour les cures, les appareils auditifs.

Pour plus de détails un fichier Powerpoint a été projeté

Licence CMF : Depuis la saison 2017, chaque association adhérente et chaque membre de ces associations bénéficient d'une Licence CMF annuelle. Avantages chez quelques partenaires (d'autres partenariats sont en cours de signature) : Ze Banyshop - 15% de remise sur l'achat de tee-shirts et objets sur le thème de la musique

Billetweb : tarifs préférentiels sur la vente de billets créés à l'aide de la billetterie en ligne pour un événement organisé par l'association membre

SPEDIDAM : tarif réduit sur les entrées à 14 festivals SPEDIDAM

CMF Assurance : possibilité de souscrire à titre personnel pour les titulaires de la licence à un panel de contrats d'assurance :

- Assurance habitation
- Assurance Auto
- Mutuelle santé
- Assurance individuelle instruments de musique

Conditions :

Pour les associations : Il faut que la fédération de rattachement ait saisi le règlement transmis par l'association adhérente pour que celle-ci soit considérée comme adhérente pour l'année concernée.

La licence de l'association est établie au nom du président

Pour les membres : Il faut que l'association soit considérée comme adhérente (cf paragraphe supra)

Seuls les membres dont la fiche individuelle est renseignée peuvent bénéficier de la licence (NOM / Prénom / Photo)

Comment imprimer sa licence :

Pour l'association : dans l'espace adhérent de CMF réseau choisir le menu Configuration / Fiche de la structure cliquer sur le bouton "Imprimer la licence CMF" situé tout en bas de l'onglet "Informations générales"

Pour les membres impression groupée : dans l'espace adhérent de CMF réseau choisir le menu Répertoires / Gestion des adhérents sélectionner les personnes concernées en vérifiant dans la colonne de droite que leur photo soit présente - cliquer sur l'icône licence CMF

Pour les membres impression unitaire : dans l'espace adhérent de CMF réseau choisir le menu Répertoires / Gestion des adhérents - ouvrir la fiche du membre concerné en double cliquant sur son nom - Dans l'onglet "Infos générales" vérifier la présence de la photo - cliquer sur le bouton "Imprimer la licence CMF" situé tout en bas de l'onglet

Pour les membres ayant un identifiant personnel : aller dans le menu Mon compte / Licence CMF cliquer sur le bouton "Imprimer la licence CMF"

Toutes les infos sur la licence se trouvent ici : <http://www.cmf-musique.org/services-aux-adherents/licence-cmf/>

- avec la procédure expliquée en images
- avec les partenaires et les modalités d'accès aux réductions

L'espace adhérent de CMF réseau va évoluer pour être également accessible par les Smartphones et tablettes. Une refonte complète de l'interface graphique devrait être mise en ligne d'ici fin 2017. Les sites internet ne changeront pas pour le moment.

➤ Informations concernant la CMF

- Le Congrès 2017 a eu lieu à Chalon sur Saône du 20 au 22 avril 2017
Les participants ont apprécié la clarté des exposés. Les débats ont été nombreux et constructifs.
- CMF MA (Musique Actuelle)
- Projets culturels :
L'Académie de direction de chœur aura lieu du 8 au 14 juillet 2017 au CRC d'Aix Les Bains.
En 2018 un stage d'orchestre à Plectres sera organisé en partenariat avec la Philharmonie de Paris
En 2017, 3 concours en région sont organisés.
- Congrès 2018 : Il aura lieu à Evian du 19 au 22 avril 2018

➤ Rapprochement CMF Auvergne CMF Rhône-Alpes

- Pour 2018 : Doit-on aller vers un comité de liaison **ou bien** une seule fédération Régionale ?
Un conseil d'administration inter régional est prévu le 15 octobre 2017 en Auvergne.
Un projet d'orchestre régional est en préparation.

➤ Prochain congrès CMF Rhône-Alpes

Le prochain congrès aura lieu à Quincieux dans le Rhône



L'Orchestre junior de l'Isère

➤ Intervention des personnalités

SACEM

Intervention de M. Jean-Luc CARTHONNET
Délégué Régional de l'Isère

Monsieur CARTHONNET rappelle le protocole entre la CMF et la SACEM installé depuis plusieurs années et en continuelle évolution.

Pour pouvoir bénéficier des avantages il faut avant tout être adhérent à la CMF.

Il rappelle les avantages particuliers liés à ce protocole :

- * 1 séance gratuite par an
- * diminution des tarifs de 12,5 %
- * accès à un don annuel sur 2 séances par an, à demander en début d'année (dans les 2 premiers mois) en précisant les séances (sauf thé dansant et bal)

Ce protocole n'est pas figé et toutes remarques sont acceptées et doivent être remontées vers la CMF car un échange a lieu chaque année entre la CMF et la SACEM.

Monsieur CARTHONNET rappelle également que l'on peut tout trouver sur le portail internet de la SACEM : tarifs et droits d'auteur permettant de budgétiser vos manifestations, faire les demandes et payer en ligne, déposer le programme de votre manifestation.



L'Orchestre junior Rhône-Grand Lyon

➤ Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Par le Président de CMF Rhône-Alpes

M. Robert COMBAZ

Nous voici arrivés au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2017.

L'avenir s'annonce très difficile mais nous ferons en sorte, les uns et les autres, que le dynamisme dont fait preuve notre fédération se poursuive.

Dès demain matin, le CA se réunira pour définir les projets de la saison prochaine ainsi que pour l'élection du nouveau bureau.

Permettez-moi de remercier sincèrement :

Jean-Luc COTTIN, Président de CMF Isère, Sandrina PETITJEAN, cheville ouvrière et tous les membres de la fédération de l'Isère pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès.

Nul doute que les concerts que vont nous offrir les orchestres départementaux de l'Isère et de Rhône Grand-Lyon seront également d'une grande qualité musicale.

Merci et bravo à tous ces interprètes qui honorent la musique en amateur.

Je vous dis, à tous, à l'année prochaine et, en attendant : bonne année musicale

La séance est levée à 18h30



La Batterie Fanfare départementale de l'Isère